

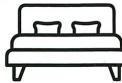
ENCOMBRANTS

au porte-à-porte

Une collecte annuelle dans le centre dès 05h00.

Vous habitez les écarts ? Prenez rendez-vous, au minimum, 2 jours ouvrés avant la collecte par téléphone au 03.28.62.03.96 ou par mail, contact@sm-sirom-flandre-nord.fr

Les déchets autorisés : les objets volumineux qui ne rentrent pas dans une voiture



Literie

Lit, sommier, matelas, couette, oreiller



Loisirs

Vélo, trottinette



Encombrants issus du bricolage

Porte, fenêtre, volet



Puériculture

Poussette, landau, siège auto, ...



Mobilier

Table, chaise, canapé, ...



Jardinage

Pelle, brouette, ...



Equipement de jardin

Barbecue, toboggan, ...

Retrouvez la liste des déchets non autorisés sur www.sm-sirom-flandre-nord.fr

VERRE, PAPIERS

en apport volontaire

- TOUS les emballages en verre
- les vider mais ne pas les laver



- TOUS les papiers
- en vrac, sans lien



DÉCHETS CHIMIQUES*

en déchèteries



Les déchets chimiques sont des produits que l'on utilise en moyenne 2 à 3 fois par an, qui "se cachent" dans un placard, une cave, un garage, un chalet de jardin... Et que l'on a tendance à oublier !



* appeler Déchets Diffus Spécifiques (DDS)

Parce que les produits chimiques usagés peuvent être néfastes à la santé et à l'environnement, AGISSEZ en déposant, tout au long de l'année, vos déchets dangereux et leurs emballages en déchèteries. Ils bénéficieront d'une prise en charge et d'un traitement sécurisés.

Retrouvez la liste complète des déchets chimiques accueillis en déchèteries sur www.sm-sirom-flandre-nord.fr

DÉCHETS MÉNAGERS

au porte-à-porte

Les EMBALLAGES *

- TOUS les emballages
- TOUS les papiers
- à déposer vides, en vrac (non imbriqués les uns dans les autres).



www.citeo.com

Les DÉCHETS RÉSIDUELS *

- conteneur à présenter à la collecte uniquement lorsqu'il est plein. Le couvercle doit être fermé.
- les sacs rouges doivent être bien fermés.

* Votre équipement de collecte est soit un bac, soit un sac. Pour toute question concernant la dotation, dechets@ca-coeurdeflandre.fr



à la maison

Les BIODECHETS

- Les déchets organiques de cuisine peuvent être compostés
- Si vous souhaitez acquérir un composteur : www.sm-sirom-flandre-nord.fr/commande-de-composteurs



Composteur de 400 à 1000 litres en plastique recyclé



Composteur de cuisine BOKASHI (intérieur) de 20 L

DÉCHÈTERIES

en apport volontaire

Réservées aux habitants du territoire.

L'accès est gratuit pour les particuliers. Les professionnels sont acceptés sous conditions (renseignements : contact@sm-sirom-flandre-nord.fr)



Arnèke, CV n°102 - route de Bourbourg
Bierne, Z.A. du Bieren Dyck route de Socx
Cappellebrouck, Route de Lynch
Hondschoote, Chemin du Looweg
Steenvoorde, Z.I. Pierre Mijic, rue Rosalie Wormhout, Voie Romaine Steen Straete



du 02/11 au 28/02
du lundi au samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

du 01/03 au 31/10
du lundi au samedi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

FERMETURE :
Dimanche et jours fériés



DÉBLAIS / GRAVATS



BOIS



DÉCHETS VERTS



CARTONS



MÉTAUX



AMEUBLEMENT



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)



HUILES DE VIDANGE



HUILES DE FRITURES



DEEE



PILES ET ACCUMULATEURS



BATTERIES



RÉUTILISATION REEMPLOI



SOUS CONDITIONS
Contactez-nous !

03 28 20 22 10

SM SIROM Flandre Nord
Syndicat mixte de ramassage des ordures ménagères

Voie Romaine 2275 Steen Straete 59470 WORMHOUT

Tél : 03 28 20 22 10 / www.sm-sirom-flandre-nord.fr